

# prevention des accidents '63

10  
ans



P. T. VAN AEN

Le 6 mai fut un grand jour pour les cheminots, un très grand jour, un jour solennel, un jour de fierté. C'est au son puissant des grandes orgues, tenues magistralement par M. Charles Hens, professeur au Conservatoire royal de Bruxelles, que la grande salle du palais des Beaux-Arts de la capitale a vu se rassembler les membres de la Commission paritaire nationale et du Comité national des Œuvres sociales, les présidents et des délégués des comités et des services de Sécurité et les délégations représentant les sièges de travail qui se sont dis-

tingués, en 1963, dans la campagne de prévention.

Les cheminots célébraient les résultats remarquables qu'ils ont obtenus depuis dix ans dans leur lutte contre les accidents. Pour la circonstance, ils avaient été conduits en musique au palais des Beaux-Arts par les phalanges de Bruxelles, de Malines et de Salzinnes.

MM. Bertrand, ministre des Communications, et Servais, ministre de l'Emploi et du Travail, présidèrent la séance, entourés des administrateurs représentant le personnel, de

M. De Vos, directeur général, et de MM. les Directeurs.

La partie musicale du programme était assurée par l'Orchestre national des Cheminots belges, sous la direction de M. G. Wellens, et par la chorale « Les Chanteurs du Rail » de Namur, sous la direction de M. Jean Denison, avec le concours talentueux de M<sup>me</sup> Francine Nulens, pianiste, et Jo Leemans, chanteuse, de MM. A. De Moerloose, cello, et Félix Van der Heyden, ténor.

M<sup>lle</sup> M.-Chr. Steelant, hôtesse du rail, présenta les différentes parties du programme, qui, toutes, furent chaleureusement applaudies.

Au cours de la séance académique, MM. les Ministres et M. le Directeur général prononcèrent les discours dont nous reproduisons d'autre part de très larges extraits.

Après un intermède aux orgues, il fut procédé à la remise des distinctions et des récompenses aux gagnants du concours de sécurité 1963, organisé par nos Œuvres sociales (voir *Le Rail* de mai), et aux lauréats du deuxième concours de sécurité de l'exploitation, mis sur pied par la Direction générale (voir l'article en p. 27).



# DISCOURS DE M. DE VOS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

*Je suis certain d'être l'interprète de tous les cheminots en disant à messieurs les Ministres combien nous sommes heureux et fiers de leur présence à cette cérémonie. Cette double présence montre combien messieurs les Ministres apprécient nos efforts, et nous les remercions très sincèrement de cette marque de précieux encouragement.*

*Je souhaite une cordiale bienvenue à nos confrères étrangers qui, en ce jour faste, ont tenu à être des nôtres, nous prouvant ainsi qu'ils partagent nos préoccupations.*

*J'adresse l'expression de notre gratitude à tous les amis présents, représentants des organisations de personnel, présidents et membres des comités et services de sécurité, membres de la grande famille du rail, dont la qualité et le nombre témoignent de l'importance que revêt dans le monde moderne la sauvegarde de la santé et de la vie du travailleur.*

## L'origine de la campagne.

*L'histoire se tisse heure par heure, jour par jour, année par année, mais la prééminence de certaines dates n'apparaît qu'avec un certain recul. Nous commençons seulement à réaliser combien eurent raison ceux qui, il y a dix ans, eurent foi dans l'efficacité d'une campagne de prévention des accidents. Après une décennie, nous constatons que 1954 marque, dans l'histoire de notre exploitation, l'aube d'un état d'esprit nouveau, d'une nouvelle prise de conscience collective. En considérant notre évolution sociale, nous avons aujourd'hui le sentiment que ce qui suivit 1954 diffère fondamentalement, à certain point de vue, de ce qui le précéda.*

*De tout temps, les dirigeants de nos chemins de fer se sont préoccupés de*

*prévenir les accidents de travail. Grâce aux mesures qu'ils avaient prises, le nombre des accidentés ne dépassait pas 6.000 par an en 1940.*

*La grande tourmente qui suivit devait, dans ce domaine comme dans tant d'autres, annihiler les résultats péniblement acquis et, en 1947, le nombre des accidentés avait doublé.*

*Loin de se résorber pendant la période de reconstruction et d'adaptation du réseau aux besoins de l'économie d'après-guerre, l'aggravation s'amplifiait à partir de 1950.*

*Il était grand temps de réagir.*

*En 1953 un sursaut se produisit : on se refusait à accepter plus longtemps, comme un effet de la seule fatalité, les souffrances, les mutilations, les incapacités, les pertes en vies humaines résultant des accidents du travail.*

*L'analyse des différents cas avait permis de déceler les causes d'accidents les plus fréquentes. Une étude des moyens techniques, de l'organisation et du comportement de l'homme au travail aboutit à la définition d'une série de mesures de prévention.*

*Dès le mois de juin, une expérience était tentée dans les grands ateliers où les risques sont les plus grands.*

*Avant la fin de l'année, des résultats encourageants étaient enregistrés : dans les seuls ateliers en cause, le nombre des accidents tombait à 5.600, contre 6.700 l'année précédente, tandis qu'ailleurs, la situation restait stationnaire.*

*En 1954, on sortait résolument du domaine de l'expérience, on généralisait les dispositions prises, la campagne de prévention prenait son envol.*

*Que de changements en dix ans !*

*Les perfectionnements progressivement apportés ont fait de notre dispositif un modèle du genre.*

## Les résultats.

*Il s'est agi d'un véritable système nerveux qui, partant du cerveau de l'organisation, pousse ses ramifications vers tous les endroits où l'on trouve l'homme au travail.*

*Mis au point au cours de dix ans d'efforts, il a contribué à faire naître et se développer ce nouvel état d'esprit salutaire que j'évoquais tout à l'heure. Refusant de « subir » plus longtemps l'accident, la collectivité du rail s'est insurgée contre la fatalité et a pris conscience de l'importance d'un comportement solidaire.*

*Deux lustres se sont écoulés depuis que fut entreprise cette œuvre bienfaisante. Arrêtons-nous un instant, et, du palier où notre volonté a conduit nos espérances, prenons bonne mesure du chemin parcouru.*

*Depuis une décennie, pas une année sans bulletin de victoire ; pas un trimestre sans découverte par les services techniques, contremaîtres et ouvriers, d'un nouveau dispositif de protection ; pas un mois sans amélioration, par l'inspection médicale du travail, de la protection individuelle ; pas une semaine sans proposition constructive d'un comité ou service de sécurité ; pas un jour sans qu'un sceptique ne fût gagné par son entourage à la cause commune.*

*Ainsi, que voyons-nous ?*

*De 1953 à 1963, le nombre des accidents sur le lieu du travail a diminué de 84 %, ce qui dépasse les prévisions les plus optimistes.*

*Durant la même période, alors que la circulation sur les routes devenait dans l'ensemble de plus en plus meurtrière, le nombre des accidents survenus à des cheminots sur le chemin du travail a DIMINUÉ de plus de 25 % : peut-on trouver meilleure preuve d'une mentalité*



Quelques représentants de sièges de travail lauréats du concours...

nouvelle imprégnant non seulement la vie professionnelle, mais le comportement général du cheminot ? Combien notre discipline volontaire fut payante ! Quel exemple pour les collectivités angoissées par l'insécurité croissante de la route !

Tous les accidents évités, toutes les journées d'incapacité de travail économisées — leur nombre est tombé de 60 % — ont allégé nos œuvres sociales d'une charge de plusieurs millions, qu'elles ont pu affecter entre autres au développement des vacances offertes à vos enfants : ainsi, à la sauvegarde de la santé du père, voire de sa vie, s'est ajouté un bien-être supplémentaire pour la famille. C'est, je crois, un bilan particulièrement heureux.

### Les nouveaux devoirs.

S'il était opportun, en ce dixième anniversaire, de rappeler l'origine de la campagne et la manière dont elle fut menée, il est non moins essentiel de définir quels nouveaux devoirs s'imposent à notre persévérance, qui a fait ses preuves, et à notre imagination, que ne doivent pas endormir les résultats obtenus.

On ne reste fidèle à un passé riche qu'en le prolongeant dans sa ligne la meilleure.

Se reposer sur ses lauriers, douter que l'on pût faire mieux encore, c'est abdiquer, attitude indigne d'un cheminot.

Plaçons-nous délibérément dans l'optique des jeunes : pour eux, le passé est révolu, et seuls comptent le présent avec ses imperfections et l'avenir qui doit l'améliorer. Nous autres anciens, avons-nous pu nous réjouir un instant des progrès dont nous fûmes les acteurs et les témoins ! Mais la jeunesse n'a pas connu ces prémices, et elle ne comprendrait pas que nous nous y attardions, alors qu'il y a encore des accidents à déplorer, de l'insécurité à traquer.

Dans l'histoire de la prévention, on a d'abord soustrait femmes et enfants aux risques les plus graves. On a placé ensuite le travailleur dans des conditions de plus grande sécurité et de meilleure hygiène, supprimé certains risques, atténué les

autres, repensé la conception des machines, fait appel à toutes les collaborations, depuis le psychologue du travailleur jusqu'à l'épouse, édicté des règlements et des lois. En un mot, on a entouré l'homme au travail d'un réseau de garde-corps, prescriptions, conseils et soins, qui constitue le volet « externe » de la prévention.

Tout cela, qui est excellent, doit être poursuivi...

Une part de la sécurité repose sur un facteur interne, la vigilance de l'homme lui-même, seul moteur de ses mouvements.

Les dix premières années de notre campagne ont été basées en bonne partie sur une éducation par la crainte : « Ne commettons pas telle imprudence, clament nos affiches, parce qu'il pourrait en résulter telles conséquences funestes ! »

Je me demande si le moment n'est pas venu de dépasser ce stade préparatoire et d'entamer une éducation plus humaniste, mettant plutôt l'accent sur les raisons « positives » que nous avons tous de vivre plus consciemment.

« Plus est en nous », proclame une de nos anciennes devises ; jamais ne sont épuisées nos possibilités de nous surpasser.

Ce noble propos nous fait un devoir de nous assigner des buts toujours plus élevés. Je n'hésite pas à proclamer qu'il est à la portée de la grande corporation des cheminots : la preuve en est au plein succès de votre action passée et aux promesses qu'elle contient.

D'autres encore, pendant la cérémonie.

## Comment la campagne est menée

### Dans le domaine de l'organisation :

- Le bureau central d'étude et de documentation coordonne la campagne ;
- Le comité interdirections a élaboré et tient à jour le « Règlement général de la sécurité et de l'hygiène du travail » ;
- Les comités régionaux et services de sécurité des sièges de travail importants agissent à pied d'œuvre ;
- Le service itinérant de contrôle veille au respect des prescriptions de sécurité et d'hygiène ;

### Dans le domaine de l'information, de l'éducation et de la propagande :

- Livret particulier de sécurité pour chaque catégorie de personnel ;
- Conférences de sécurité sur les lieux de travail ;
- Cartes de sécurité individuelles ;
- Bulletin mensuel pour organes de sécurité et chefs immédiats ;
- Formation des secouristes ;
- Information réciproque des comités de sécurité ;
- Organisation de quinzaines à objet particulier : ordre et propreté, manœuvres, hommes de métier, travaux de voie et, à partir de cette année, quinzaines de sécurité sur le plan international ;
- Propagande par affiches et par « Le Rail » ;
- Concours annuel de sécurité, doté de distinctions et de récompenses ;

### Dans le domaine technique et des moyens de protection :

- Conception et organisation des lieux de travail ;
- Dispositifs de protection sur les machines-outils ;
- Amélioration de l'outillage et de son utilisation ;
- Protection individuelle par une tenue de travail rationnelle.





# DISCOURS DE M. SERVAIS

## Ministre de l'Emploi et du Travail

*Elle est un modèle et un exemple pour tous ceux qui ont, à un titre quelconque, la responsabilité de la vie et de la sécurité des travailleurs.*

*Avec mon collègue, M. Bertrand, j'ai la ferme conviction que la tâche de prévenir les accidents, à laquelle vous vous êtes attelés depuis dix ans et qui est par essence si humaine, sera poursuivie sans relâche en vue de résultats encore meilleurs.*

*Bien sûr, cette action réclamera de nouveaux efforts. Je ne doute pas que chacun de vous en est conscient et est prêt à les accepter.*

*Il faudra, au cours des prochaines années, développer encore cette campagne de prévention afin de réduire le nombre des accidents non seulement au lieu du travail mais aussi, et surtout, sur le chemin du travail. Car c'est là que le bât blesse...*

*Il y a lieu de se réjouir de ce que votre activité préventive n'est pas limitée aux seuls lieux de travail, mais qu'elle étend son champ d'action à la protection du personnel sur le chemin du travail. Cette préoccupation de la S.N.C.B. rejoint celle du Gouvernement. L'action d'envergure qu'il va mener est nécessaire et urgente. Sait-on suffisamment qu'en 1963, 1.203 usa-*

*gers de la route ont été tués sur place ? Cela représente une moyenne de près de quatre tués par jour.*

*Or, pour beaucoup de nos compatriotes, ces drames de la route commencent, hélas ! à passer pour de simples faits divers, presque sans importance. Il y a là un véritable mépris du droit à la vie, qui est cependant le premier droit de l'homme. C'est un devoir pour chacun de nos compatriotes de prendre conscience de la nécessité de restaurer autour de soi le sens du respect de la vie, qui semble disparaître dangereusement.*

*Pour susciter cette prise de conscience, je sais qu'on peut compter sur tous les cheminots. C'est pourquoi je n'hésite pas à faire appel à eux pour qu'ils contribuent à la sécurité de la campagne organisée par M. le ministre Bertrand en vue d'assurer plus de sécurité sur la route...*

*Je profite volontiers de cette manifestation pour rendre publiquement hommage à M. le Directeur général et à ses collaborateurs immédiats, aux membres des comités et des services de sécurité, et à tous les cheminots, pour leurs efforts inlassables et leur contribution efficace au développement de l'esprit de prévention et de sécurité, dans les rangs de la S.N.C.B...*

*Il m'est particulièrement agréable d'être associé à cette cérémonie organisée en l'honneur des cheminots, lauréats du concours de la Sécurité. Car elle coïncide, cette année, avec le dixième anniversaire du lancement d'une campagne de prévention des accidents de travail qui peut se prévaloir de résultats exceptionnellement brillants. Le rapport annuel, que vient de publier la S.N.C.B., est éloquent à cet égard. Ne nous révèle-t-il pas, en effet, qu'en dix ans, le nombre des accidents survenus à la Société nationale a diminué de 84 % et le nombre des jours d'incapacité de travail de 61 % ?*

*C'est là un bilan magnifique et encourageant.*

*Le Ministre de l'Emploi et du Travail, qui est responsable de la sécurité des travailleurs de plusieurs secteurs de la vie économique du pays, ne peut que se réjouir des résultats auxquels vous êtes parvenus.*

*Il est fier de féliciter aujourd'hui les promoteurs de cette campagne de prévention et les artisans de son succès.*

*Il est heureux de souligner les mérites des lauréats du concours de la Sécurité 1963 et de leur apporter ici le témoignage de l'estime et de la gratitude de la nation pour la manière dont ils se sont acquittés de leur belle mission.*

*Certes, de tous temps, la sécurité a été un des objectifs des cheminots, au point que le rail a toujours été et reste le moyen de transport le plus sûr. Aujourd'hui, grâce à l'action persévérante de tous, la notion de sécurité a acquis à la Société nationale une valeur primordiale, car elle y est vécue d'une façon consciente et active. Une telle réussite n'a été possible que par la collaboration constante de tous les cheminots, sans distinction de grade ou de fonction, à l'œuvre commune de prévention. Elle a surtout été possible parce que vous vous êtes efforcés d'individualiser en quelque sorte votre action préventive de façon à ce que chaque travailleur se sente concerné.*

*Quelques-unes des personnalités qui ont assisté au défilé des phalanges de Bruxelles, de Malines et de Salzinnes.*



# DISCOURS DE M. BERTRAND

## Ministre des Communications

*Il m'est particulièrement agréable d'être présent une fois de plus à la cérémonie que la S.N.C.B. organise chaque année en l'honneur des lauréats de ses concours de sécurité. Cette satisfaction est d'autant plus grande que la première décennie de la campagne de prévention des accidents de travail se clôture par des résultats magnifiques, que le rapport annuel illustre de façon heureuse.*

*L'exploitation ferroviaire, complexe et vaste par sa nature même, est étroitement liée à la notion de sécurité. Une telle notion n'acquiert de signification et de valeur positives que lorsqu'elle est appliquée d'une façon consciente et active.*

*Nos chemins de fer peuvent, à juste titre, être fiers d'avoir toujours été le moyen de transport offrant le maximum de sécurité. Ce résultat, on ne le doit pas seulement aux efforts inlassables des instances et des fonctionnaires dirigeants. Il ne pouvait être obtenu valablement que grâce à la collaboration constante et compréhensive du cheminot lui-même.*

*Ainsi, depuis très longtemps, une tradition s'est établie qui nous fut transmise de génération en génération et qui ne saurait jamais être suffisamment estimée à sa juste valeur dans une époque tellement nerveuse que les conditions essentielles de prudence et de circonspection sont, dans plusieurs domaines, parfois négligées.*

*Mais il est tout autant à l'honneur des cheminots belges de s'être, parmi les premiers, attaqués systématiquement au problème de la sécurité personnelle sur le lieu du travail.*

*Il ressort clairement des résultats obtenus, qui sont même connus et cités en exemple à l'étranger, que les cheminots étaient animés et le sont encore d'une ferme volonté d'aboutir.*

*La prévention des accidents au service de l'humanité signifie pour nous que, pendant dix ans, sur le vaste domaine du chemin de fer, dans les gares et les ateliers, le long des voies et sur les chantiers, l'on s'est efforcé d'atteindre effectivement ce but, dont l'enjeu est, en vérité, l'être humain lui-même. Il est vraiment réjouissant de constater que, dans cet exigeant métier de cheminot, le respect de la personne humaine et le souci de la protection de vies humaines sont mis à l'avant-plan d'une façon si péremptoire.*

*Au seuil de ce troisième lustre, il me plaît d'exprimer la conviction que cette tâche, si profondément humaine, sera poursuivie en vue d'obtenir des résultats encore meilleurs. Mais, pour cela, il faudra de nouveaux efforts qui, si l'on veut*

*réussir, doivent s'appuyer sur la ferme volonté de surmonter des difficultés initiales ou des contre-coups.*

*Les organisateurs de l'action préventive le savent, et, sans doute, tous les cheminots en sont-ils également conscients.*

*Basée sur ces aspirations, cette campagne doit permettre, dans son évolution future, de réduire encore le nombre des accidents, non seulement sur le lieu du travail même, mais surtout sur le chemin du travail.*

*J'ai été frappé — et vous ne m'en voudrez pas de m'arrêter un moment à cet aspect du problème — par le grand nombre d'accidents dont ont été victimes les cheminots sur le chemin du travail, par rapport au nombre d'accidents sur les lieux du travail : 577 contre 1.242 en 1963. Cela veut dire que les accidents sur le chemin du travail atteignent presque la moitié de ceux dus au travail même.*

*Que le chemin de fer ne limite pas son action préventive à son propre domaine de travail, mais qu'il s'efforce, dans la mesure du possible, de protéger son personnel sur le chemin du travail, honore certainement les organisateurs de la campagne de sécurité.*

*J'en suis d'autant plus satisfait qu'une grande campagne contre les accidents de la circulation vient d'être lancée à partir de ce mois de mai et se prolongera jusqu'à fin septembre, suivant un plan élaboré par les services du ministère des Communications et exécuté en collaboration étroite avec le ministère des Travaux publics, la Gendarmerie, Via Secura, la Radio et la Télévision, la presse et d'autres organismes.*

*En face de ma préoccupation d'assurer la sécurité sur la route, vous comprendrez encore mieux combien je me rallie inconditionnellement à toutes les initiatives prises en ce domaine par la S.N.C.B., comme le port obligatoire d'un casque de protection pour les cheminots se rendant au*

*travail à motocyclette. D'ailleurs, l'obligation de porter un casque protecteur est déjà prévue en principe au code de la route, et la date effective d'application pour tous les usagers de la route sera fixée incessamment.*

*Dans le cadre de cette grande action en faveur de la sécurité sur la route, je me permets de lancer un appel spécial aux cheminots — qui savent mieux que quiconque ce que signifie la sécurité pour la communauté — pour qu'ils contribuent, chacun selon ses moyens, à sa réussite.*

*Je comprends parfaitement la satisfaction et la fierté de M. le Directeur général quand, dans le préambule de son rapport annuel, il déclare que l'organisation de la prévention des accidents a conduit, après une période de tâtonnements, à l'heureuse solution d'un nombre considérable de problèmes de sécurité, qui étaient fort gênants.*

*De tout cœur, je me rallie au désir et à l'espoir exprimés à cette occasion par M. De Vos : les résultats encourageants doivent être un stimulant pour persévérer avec enthousiasme et confiance.*

*Volontiers, je profite de cette manifestation solennelle pour rendre hommage à M. le Directeur général et à ses collaborateurs immédiats, aux comités de sécurité et aux services de sécurité, aux chefs de tout rang et aux ouvriers du rail, dont les efforts infatigables et la collaboration efficace ont permis que chaque initiative valable dans le domaine de la sécurité soit développée jusqu'à l'obtention de résultats favorables.*

*Pour terminer, je ne puis mieux exprimer mon exhortation finale qu'en répétant le sage conseil reproduit au début de la brochure : « Aucun travail n'est si urgent ou si important que nous ne puissions prendre le temps nécessaire pour l'accomplir en sécurité ».*

*C'est dans cet esprit que je vous souhaite à tous un succès complet !*





*Tour à tour, MM. les Ministres, les Administrateurs représentant le personnel et les Directeurs ont congratulé les lauréats.*

# SÉCURITÉ DE L'EXPLOITATION

Depuis deux ans, en plus du concours de sécurité organisé par nos Œuvres sociales, il existe un concours de sécurité de l'exploitation mis sur pied par la Direction générale pour favoriser la lutte contre les collisions et les déraillements, ces accidents qui font parfois des victimes, qui émeuvent souvent l'opinion et qui causent toujours des dégâts matériels. Sans exclure les voies principales, où le nombre des accidents est rarissime, le champ d'action s'étend surtout aux voies accessoires de cinquante-neuf installations. Plus de 10.000 agents de E., M.A. et E.S. y étaient intéressés.

Sept installations ont reçu le « drapeau de la sécurité de l'exploitation » : les gares de Ronet, de Namur, d'Anvers-Central, de Gand-Maritime et de Braine-

le-Comte, les remises de Hasselt et de Latour.

Vingt-sept agents bénéficient d'un voyage en Autriche ; ils seront désignés, par tirage au sort, dans les installations les mieux classées, soit, en plus de celles qui sont déjà citées : les gares d'Anvers-Nord, de Bruxelles T.T., de Louvain, d'Athus et de Tournai, les remises de Kinkempois, de Ronet et de Stockem.

D'autres installations se sont aussi distinguées par des efforts appréciables : les gares de Haine-Saint-Pierre, de Muiszen, de Charleroi-Sud et d'Ath, la remise de Haine-Saint-Pierre.

Qu'ils soient félicités tous ceux qui luttent pour préserver l'intégrité physique de leurs collègues et des voyageurs ainsi que pour la bonne réputation du rail et des cheminots !